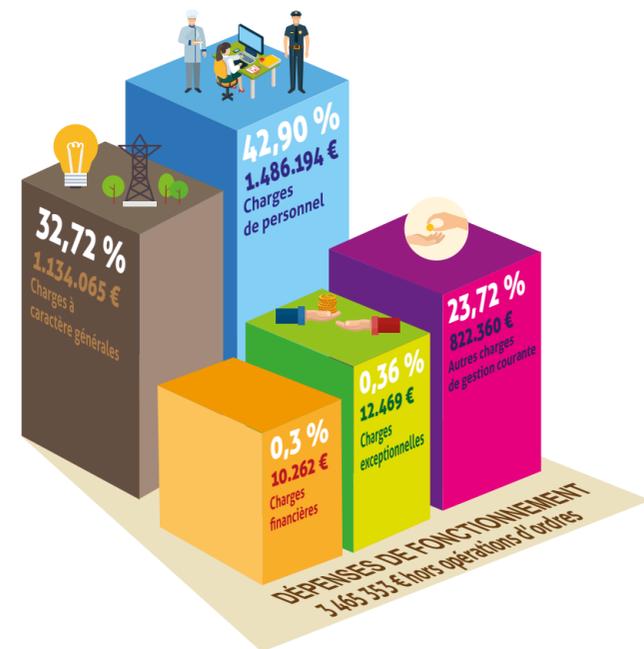
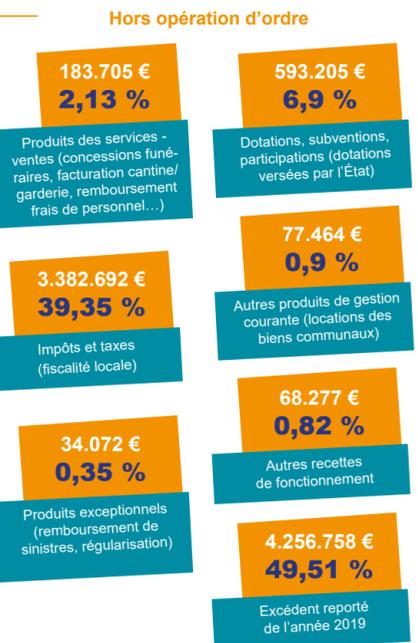


Comptes administratifs 2020



PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT = 8.596.173 €



PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT = 2.248.120 €



Projet d'investissements inscrits au budget 2021

- Construction d'un complexe sportif et culturel (3 ^{ème} enveloppe)	1 000 000,00 €
- Travaux de réhabilitation de l'hôtel de Marie	893 600,00 €
- Travaux de réhabilitation et de rénovation de l'école de musique	517 875,00 €
- Aménagement de l'esplanade de la gare	120 000,00 €
- Construction local de convivialité stade Mommessin (3 ^{ème} enveloppe)	25 000,00 €
- Mise en conformité électricité des bâtiments publics	29 940,00 €
- Réhabilitation du local au rez-de-chaussée du 60 rue Joseph Claussat	20 000,00 €
- Réhabilitation de l'appartement au-dessus de l'ancienne annexe de la Mairie	20 000,00 €
- Réfection de la toiture du gymnase Jeanne Lachaize	19 000,00 €

Des chiffres à retenir

129 €

Dette de la commune par habitant

La moyenne de la strate des communes de 2000 à 3500 habitants est de 703 € par habitant

278 812 €

Manque à gagner

Dotations non versées par l'état depuis 2014 au titre de l'effort au redressement des comptes public

7 années

0% d'augmentation des impôts

Aucune augmentation des taux d'imposition communaux depuis 2014

En bref

Solution zéro phyto

À l'occasion de la réhabilitation de la rue Pierre et Marie Curie, la commune expérimente l'engazonnement des trottoirs de cette rue tout en laissant les entrées des propriétés des riverains en enrobé. La largeur de l'engazonnement du trottoir permet un à deux passages de tondeuse : l'usage de pesticides n'est donc plus nécessaire et le temps de tonte est réduit au minimum.



Le conseil municipal de Puy-Guillaume offre une plaque commémorative



Pour marquer le premier anniversaire de la disparition de Michel Charasse, le maire de la commune, Bernard Vignaud, a dévoilé samedi 27 février une plaque commémorative retraçant le long chemin politique de Michel Charasse. Une cérémonie réduite au premier cercle, en raison de la crise sanitaire.

Guide des permanences sociales

Disponible en mairie

Depuis longtemps, la Maison Roche est un lieu où se tiennent les permanences des services à caractère social. Un guide vient de paraître. Vous y trouverez toutes les informations utiles et nécessaires relatives aux organismes qui sont présents en ce lieu avec leurs horaires et leurs coordonnées téléphoniques.



Une association pour le Téléthon

Afin de gérer les actions du Téléthon organisées dans la commune, il est envisager la création d'une antenne locale des festivités du téléthon à Puy-Guillaume. Que vous soyez une personne physique ou responsable d'une association de la commune, vous êtes cordialement invité à nous rejoindre.

Contact : Maryse FOUILHOUX 04.73.94.40.19
maryse.fouilhoux@gmail.com

À vos agendas

Chacun pourra constater que nos associations restent motivées en programmant leurs manifestations et festivités comme les années précédentes. Cependant, compte tenu de la crise sanitaire que traverse notre pays et de l'absence de visibilité sur l'évolution du covid-19, personne n'est aujourd'hui en mesure de garantir que les autorités préfectorales autoriseront les rassemblements aux dates prévues. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site internet de la commune et à vous rapprocher des services de la Mairie.

Mai

23 : vide-grenier, organisé par le CSPG Handball, à l'abbaye de Montpeyrroux

Juin

Du 7 au 13 : festival Musiqu'arts, organisé par l'école de musique à l'abbaye de Montpeyrroux
20 : rassemblement yougntimers et véhicules anciens organisé par Puy-Guillaume Rétro, au camping municipal

Juillet

14 : défilé et feu d'artifice

Août

11 : fête du cochon, place Jean-Jaurès

Septembre

4 : forum des associations, au camping municipal
17/18 : soirées théâtre, organisées par l'association Zet é Léo, salle des fêtes
25/26 : salon du fait main, organisé par l'association Les 6 mains, salle des fêtes

Dons du sang à la salle des fêtes

15 juillet - 16 septembre

Report des élections

La loi a reporté de mars à juin 2021 les élections pour le renouvellement :

- des conseils départementaux
- des conseils régionaux

Les dates des scrutins sont fixées les 20 et 27 juin prochains.

Un rapport du gouvernement sur l'état de l'épidémie de covid-19, sur les risques sanitaires à prendre en compte et sur les adaptations nécessaires à la tenue des scrutins et des campagnes électorales les précédant a été remis au Parlement fin mars.

Puy-Guillaume actu



Travaux
Modernisation des équipements



Bons d'achat
Retour sur l'opération



Vaccination au Colombier
Zéro COVID

Budget 2021



Le mot du maire

Chers administrés,

Nous sommes là. Nous sommes toujours présent ; et dans cette période difficile, le conseil et les agents municipaux s'attachent à ce que les services continuent et soient à votre disposition.

Vous avez pu constater directement en parcourant la ville ou pourrez le faire en lisant les pages qui suivent, à Puy – Guillaume la vie continue: les travaux vont bon train ; les conseillers se réunissent et ont voté un budget 2021 élaboré avec rigueur ; les personnels de santé gèrent la situation à la résidence le Colombier , dans leur cabinet ou leur officine ; dans les écoles et à la garderie , chacun s'adapte à la situation ; les commerçants artisans aidés ou non, innovent et s'appliquent à tenir le coup ... Bref, chacun travaille, de manière solidaire et à sa façon en attendant la proche arrivée des jours meilleurs...

Le Maire
Bernard VIGNAUD

Nous souhaitons la bienvenue à Estelle COSTEAUX, nouvelle garde champêtre municipale affectée au service de police municipale depuis le premier avril 2021.



Directeur de la publication :
Bernard Vignaud
Rédaction :
La commission vie locale, les services municipaux, les associations
Crédit photo :
Lionel Duperray, Mairie et associations
Couverture : AdobeStock
Conception et impression :
LD organisation
31 rue des docteurs Dumas - 63300 THIERS
Tirage : 1700 exemplaires



Budget entre bilan et perspectives

Une gestion prudente et responsable qui permet des investissements soutenus et un niveau de services exceptionnel pour une commune de 2794 habitants.

Chaque année à cette époque, le conseil municipal se livre au vote du budget. Un exercice en deux actes qui permet de réaffirmer la volonté de l'équipe en place. :

- poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services rendus aux usagers malgré des investissements importants et structurants ;
- ne pas augmenter la fiscalité communale ;
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt qui sera néanmoins indispensable dans le cadre de la construction du complexe sportif et culturel ;
- maintenir un niveau d'investissement important afin d'entretenir et de moderniser le patrimoine bâti, les équipements et les espaces publics.

Premier acte, la validation du compte administratif 2020 qui s'attache à la réalité des recettes et des dépenses réalisées de l'année précédente (voir ci-contre).

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 8600177 € et les dépenses à 3 545 171 € (opérations d'ordre incluses) plus 4 256 758 € de solde reporté, ce qui permet de dégager un solde positif de plus de 5 millions.

Une économie de 6,7 % a été réalisée sur les charges générales. Les charges de personnel restent stables et dans la moyenne de celles des communes de même taille.

Au niveau des recettes, la prudence s'impose devant le risque de baisse des recettes fiscales et le désengagement de l'état. Sur ce dernier point, le manque à gagner depuis 2014 s'élève à 278812 euros. En parallèle, sur la même période, les élus sont restés fidèles à leurs engagements en n'augmentant pas les taux des taxes communales.

Second acte, le vote du budget primitif 2021. Il retrace l'ensemble des dépenses et recettes prévues pour l'année en cours.

Pour l'année 2021, le budget intègre une possible diminution des dotations de l'état imposant de nouvelles économies sur les charges à caractère générales à hauteur de 4 % et un maintien des charges de personnel au niveau actuel.

Seulement deux emprunts ont été contractés par la commune : 300000 € depuis 2018 pour les travaux de réhabilitation de la Mairie et un autre de 1 500 000 €, remboursable en 20 ans pour financer la construction du complexe sportif et culturel.

Une gestion rigoureuse du budget de fonctionnement permet, cette année encore, de virer 1 489 550 au budget d'investissement. Une somme qui vient renforcer la capacité d'autofinancement de la commune.

Travaux dans la commune

La modernisation se poursuit...

Les travaux engagés sous la précédente mandature se poursuivent. L'équipe municipale a la volonté de moderniser les équipements municipaux et de maintenir à niveau les infrastructures communales. Il s'agit, certes, de répondre aux besoins actuels, mais aussi d'anticiper les attentes pour l'avenir.

Complexe sportif des Narses :

le chantier entre dans une nouvelle phase. Après avoir réalisé les fondations et « busé » le ruisseau au-dessus duquel prendra place le futur parking, les ouvriers vont procéder, au début du mois de mai, au coulage de la dalle béton. En juin, le gros œuvre se terminera avec la pose de la charpente et de la toiture. À ce jour, rien ne semble s'opposer à l'ouverture de cet équipement pour la rentrée 2022.



Buvette du foot :

du côté du stade de foot, les travaux de désamiantage préalable sont terminés ainsi que la démolition de l'ancienne buvette. Un chantier qui se déroule sans difficulté majeure et se poursuivra par la construction d'un ensemble buvette/sanitaire fonctionnel et surtout répondant aux normes de sécurité et d'accessibilité. Livraison prévue pour le printemps 2022.



Parking route de Thiers :

la commune continue à moderniser ses équipements. Prochainement, le parking de la route de Thiers, entre la voie ferrée et la boulangerie Pilarsky, sera entièrement réhabilité. Le principal objectif étant de sécuriser la circulation des véhicules et des piétons, des passages protégés et un strict sens de circulation ont été étudiés. Le projet prévoit 14 places de stationnement classiques, 16 places qui seront dédiées aux véhicules des personnes pratiquant le covoiturage ainsi que des emplacements matérialisés pour accueillir les camions et les camping-cars. Des bornes de rechargement pour véhicules électriques soient également prévues à l'avenir.

Vaccination au Colombier

Zéro cas de covid-19 enregistré à ce jour

Que ce soit à l'EHPAD ou à la résidence autonomie, aucun cas de covid-19 n'a été signalé à ce jour. Un résultat imputable en grande partie aux mesures de sécurité sanitaire mises en place par les établissements, une vigilance de chaque instant et une campagne de vaccination qui a été une vraie réussite.

Dès le 28 février, les résidents et le personnel ont reçu la première injection du vaccin (Moderna). Cette journée s'est déroulée avec la rigueur nécessaire et dans un environnement de sécurité sanitaire exemplaire : chaque vacciné a eu droit à un entretien avec un médecin, une prise de tension et de température suivies d'une surveillance de

quinze minutes. Pour pallier tout incident, un chariot d'urgence était mis à disposition. Le lundi 22 mars, la seconde dose a pu être administrée.

Au terme de cette campagne, ce sont 85 % des résidents de l'EHPAD, 83 % de ceux de la résidence autonomie et 43 % du personnel qui sont protégés. Au-delà de la protection contre cette maladie meurtrière, le premier avantage de la vaccination est que les sorties sont désormais autorisées pour les résidents ayant reçu les deux doses. Se promener autour de l'établissement, sortir en ville ou déjeuner dans sa famille est à nouveau possible, mais pas sans respecter les gestes barrières et des recommandations que l'établissement tient à la disposition des visiteurs.



550 bons d'achat ont été offerts aux habitants de plus de 65 ans

Retour sur une opération exceptionnelle

Étant donné la situation sanitaire et l'annulation de la galette traditionnellement offerte aux personnes âgées à l'occasion de l'Épiphanie, les membres du CCAS de Puy-Guillaume et les élus municipaux ont décidé de remettre aux personnes de plus de 65 ans, 20 € de bons d'achat par foyer, à dépenser exclusivement dans les commerces de la commune.

Un acte de solidarité envers les aînés de la commune, doublé d'une opération de soutien aux commerçants qui souffrent particulièrement en cette période.

Pour Marielle Sarry, présidente de l'union commerciale, il s'agit d'une première plutôt satisfaisante et les retours de ses confrères sont très positifs. « Il est certain que la galette ne bénéficiait pas au plus grand nombre » affirme-t-elle avant de poursuivre sur l'avantage indéniable de cette opération qui permet de faire revenir des gens dans les commerces locaux et de garder sur place des clients qui ont tous dépensé plus que les 20 € par foyer. Un effet de levier doublé d'un effet d'aubaine.

Claire Rutkiewicz, propriétaire de la boutique Claire optique, fut la première surprise lorsque les premiers clients lui ont présenté les bons d'achat qui ont servi à alléger « le reste à chargé d'un équipement » pour les uns, permis d'offrir un accessoire comme un étui à lunettes pour d'autres. « Un nouveau client s'est présenté pour des produits d'entretien » se réjouit notre opticienne locale qui avait adhéré au dispositif principalement par solidarité avec les autres commerçants.

Une initiative également saluée par les bénéficiaires des bons, à l'image d'Arlette qui ne participe jamais à la galette, autant par timidité que par la prudence que lui impose son diabète. Elle s'est offert une brioche... c'est moins riche en sucre !

Citons également Guy, qui a profité de cette aubaine pour renouveler une partie de la décoration de son sapin de Noël ou encore ce couple de retraités heureux d'avoir pu améliorer sa table de réveillon. De son côté, Marie a complété le cadeau qu'elle avait prévu pour sa petite fille. Une initiative qui a surpris jusqu'aux instigateurs, qui ont été interloqués par l'importante quantité de courriers de remerciements adressés en mairie.